

Avant-propos

La fragilité des États et les conflits violents comptent parmi les plus redoutables défis auxquels sont aujourd’hui confrontés ceux qui cherchent à faire reculer la pauvreté et la souffrance humaine – et à atteindre les objectifs de développement, comme nous nous y sommes tous engagés. S’il est de plus en plus admis que des États qui fonctionnent sont des vecteurs de développement, l’engagement international dans les situations de fragilité ou de conflit néglige souvent les fondations à la base de l’édification d’États solides et légitimes.

La publication intitulée *Soutenir le renforcement de l’État dans les situations de conflit ou de fragilité : Document d’orientation* traite de ces défis. Elle propose à l’intention des acteurs du développement des orientations concrétisables, s’appuyant sur un cadre théorique solide, propres à éclairer les stratégies, l’élaboration des programmes et leur mise en œuvre, et des solutions opérationnelles tant pour les services centraux que pour les agents de terrain.

Le présent rapport nous invite à revoir radicalement et à recentrer la nature de notre engagement dans les situations de fragilité ou de conflit. Soutenir le renforcement de l’État dans l’optique de renforcer les relations entre État et société impose une remise en question profonde de la façon dont nous pensons, agissons et travaillons les uns avec les autres. Soutenir le renforcement de l’État impose de rompre avec les anciennes habitudes. Les organismes de développement doivent faire le point sur leurs propres capacités, les renforcer et travailler différemment aujourd’hui, dans des contextes de développement extrêmement lourds d’enjeux.

Plusieurs recommandations sont formulées à l’intention des acteurs du développement. Avant tout, pour s’engager plus et plus efficacement, ceux-ci doivent repenser leur rôle et évoluer davantage vers une fonction de modérateur ou de facilitateur de processus internes que d’exécutant de solutions « venant de l’extérieur ». Deuxièmement, ils doivent axer leur soutien sur la consolidation de l’interaction entre l’État et la société et la reddition de comptes en travaillant avec un plus large éventail de parties prenantes et à tous les niveaux de l’administration, pas seulement avec l’exécutif central. Enfin, ils doivent veiller à disposer du personnel adapté, doté des compétences et de l’expérience requises, pour œuvrer au renforcement de l’État dans les situations de fragilité, et proposer les incitations voulues afin de promouvoir de nouveaux modèles de collaboration et de travail.

Le présent rapport détermine en outre comment donner corps à ces objectifs, mais pas seulement. Il marque une étape charnière dans l’effort engagé pour améliorer l’engagement international dans les situations de conflit ou de fragilité. Tout l’enjeu aujourd’hui est de transposer ces recommandations en actions concrètes et rallier l’adhésion nécessaire à haut niveau pour soutenir ce changement de cap.



Angel Gurría
Secrétaire général
OCDE



Extrait de :

Supporting Statebuilding in Situations of Conflict and Fragility

Policy Guidance

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264074989-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Gurría, Angel (2011), « Avant-propos », dans OCDE, *Supporting Statebuilding in Situations of Conflict and Fragility : Policy Guidance*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264097049-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.